



LES BALBUTIEMENTS DU GÉNIE ÉCOLOGIQUE

RÉFLEXIONS À PARTIR DE DEUX EXEMPLES-DOCUMENTS

— André Micoud

Quelque chose d'aussi évident qu'invisible : parler de nature en ville, c'est parler de la nature vivante, de la flore et de la faune, c'est-à-dire de la vie naturelle non-humaine. Et donc de la seule nature dont ont à connaître les « sciences naturelles », voire même, celles-là seules des dites sciences naturelles qui sont l'apanage des « naturalistes ». Exit donc la nature physique, qui concerne la matière inerte comme on disait autrefois et dont les lois sont différentes de celle de la nature vivante.¹ Toutefois, on sait qu'en pratique, hormis quelques cas d'espèce bien répertoriées où des animaux sont pris en compte, c'est au bout du compte des « parcs et des jardins » dont il est question, c'est-à-dire des arbres et des plantes. Ce qui réduirait encore davantage notre domaine à celui des seuls botanistes. Où l'on voit au passage la prégnance des catégories administrativo-techniques qui, en définissant les tâches et les responsabilités des différents services urbains, pré-conditionnent largement les catégories de la connaissance savante. Mais aujourd'hui, et c'est là un indice à ne pas négliger, sur les portes des bureaux et sur les papiers à en tête, les noms des services changent ; apparaissent maintenant de plus en plus nombreux des services ou des départements dits « d'écologie urbaine » ou « d'environnement ».

Comment, depuis l'objet les « parcs et les jardins » (c'est-à-dire, indissociablement, depuis les services administratifs urbains définis par la responsabilité qu'ils avaient de l'entretien de ces objets et, par extension, des arbres d'alignement), passe-t-on aujourd'hui à une autre définition qui, sous cette dénomination administrativo-scientifique d'écologie urbaine, se donne rien moins que la totalité de la question de la nature dans la ville pour objet ? Et qui, du coup, se propose non seulement de rajouter dans son escarcelle la nature « sauvage » des herbes folles des friches et des talus – toujours la tradition de ces chers botanistes – ou encore de favoriser la présence des animaux « évoluant à l'état de liberté naturelle » (puisque telle est la périphrase permettant de désigner le sauvage aujourd'hui²), mais de s'occuper de tout ce qui, de près ou de loin, est dit être « naturel » dans l'espace urbain. Bien entendu, cela n'est encore qu'une intention à l'heure d'aujourd'hui – quand bien même elle est déjà

puissante çà et là. Les autres services, les autres compétences n'ont pas dit leurs derniers mots, qui entendent bien défendre leur domaine spécifique quitte à devoir reformuler drastiquement les cadres dont ils procèdent, en l'occurrence hygiénistes et donc dix-neuviémistes pour la plupart (les divers services sanitaires dit de « santé publique »). Déjà les paysagistes se sont promptement occupés d'opérer une redéfinition de leur tâche qui ne la cantonne plus aux seuls « espaces verts » d'hier puisqu'elle l'agrandit métaphoriquement aux dimensions de l'espace public tout entier.

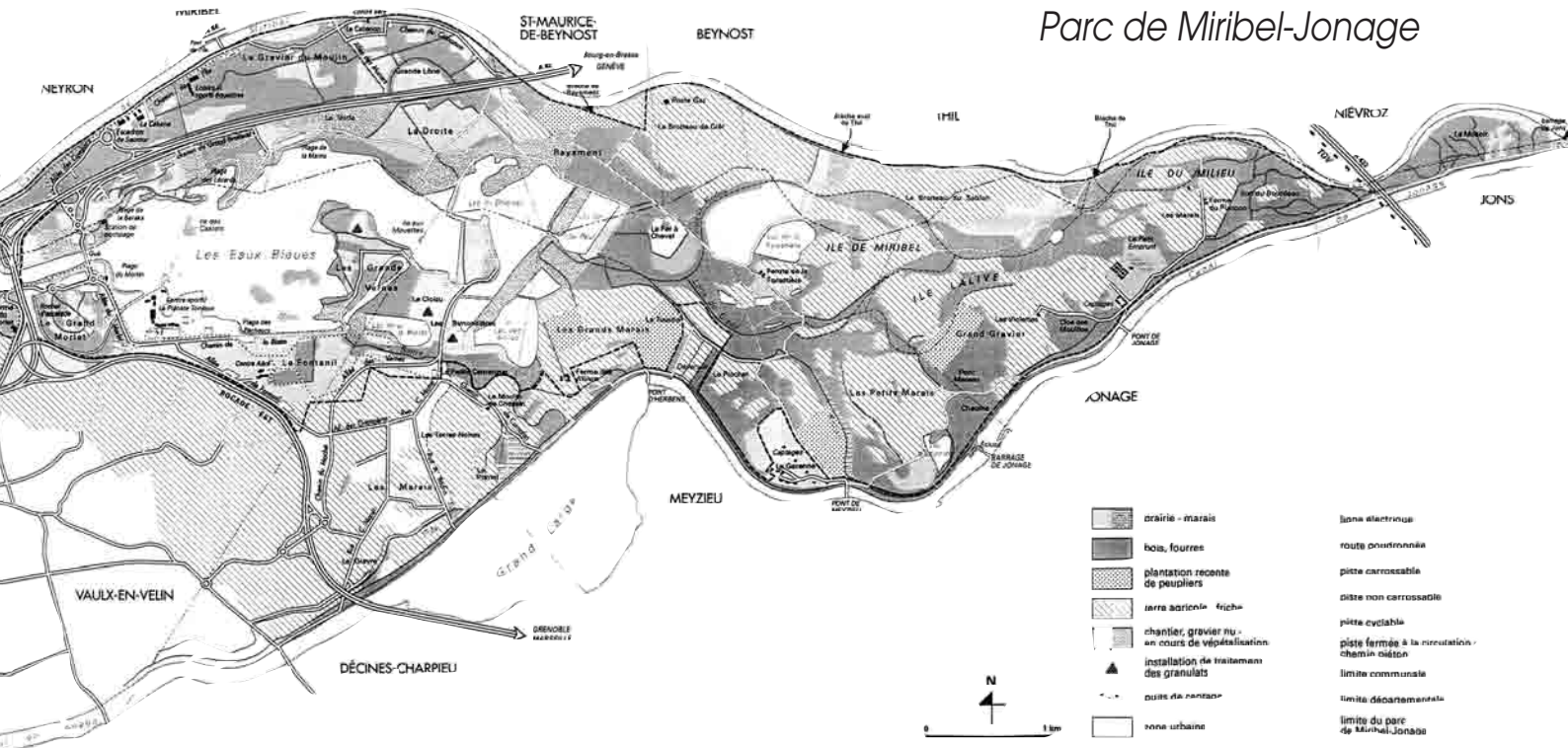
Dire « la nature dans la ville » revient toujours à témoigner de l'insistance d'une tradition, d'un cœur historique : le végétal ou, autrement dit « les parcs et jardins », haut-lieu d'une urbanité somptuaire, au cœur même de la minéralité artificialisée et monumentale. Mais témoigner d'une tradition ce n'est pas être condamné à la répéter. Au contraire même, sa reconvoction signale qu'il s'agit précisément de lui faire un nouveau sort.

Nous voudrions d'abord donner ici deux exemples de telles reconvoctions qui indiquent à l'envi combien elles sont toujours et en même temps réinterprétation, c'est-à-dire effort pour rendre à nouveau vivant. Même si c'est de manière différente, ces deux exemples ont un statut particulier : il s'agit aussi et en même temps de documents. En effet, il nous a été donné il y a quelque temps de participer – et même d'être impliqué, du moins pour la première d'entre elles – à deux opérations publiques d'aménagement d'espaces urbains de nature. Par là, nous pensons satisfaire à notre programme, à savoir : montrer (au sens fort de « donner à voir »), par des exemples, la réinterprétation dans le moment même où elle s'opère, en exposant, comme des documents, les productions qui la manifestent.

Ci-contre : Biodôme de Montréal. Forêt tropicale, vue générale.

1. André Pichot, « La vie entre la nature et l'artifice » in *La nature*, Paris, Vrin, Intégrale, 1990, pp. 243-256.

2. Cf. notre article « Vers un nouvel animal sauvage : l'animal sauvage "naturalisé vivant" ? » in *Nature, Sciences, Sociétés*, Vol. 1, n° 3, 1993, Paris, Dunod, pp. 202-210.



Le premier exemple-document concerne la création d'un nouveau parc à la périphérie de la ville de Lyon, dont la définition, problématique à souhait, fait ressortir combien on est à la fois dans une continuité des oppositions traditionnelles et en même temps dans une tentative de requalification de la nature (qui ne peut pas ne pas entraîner celle de la ville). Le second prend pour objet la manière nouvelle de considérer l'arbre et le végétal dans la ville, laquelle nous semble-t-il n'a de chance de pouvoir faire émerger une figure nouvelle qu'à proportion de sa capacité à savoir remobiliser le fond d'une tradition. Ensuite, mais malheureusement sans pouvoir faire état ici de tout le matériel recueilli et qui autorise à la soutenir, nous présenterons notre réponse à la question posée plus haut : qu'est-ce que l'examen de la problématique de l'écologie urbaine peut permettre d'avancer quant à la possible signification de la réinterprétation présente de la nature dans la ville ?

Le cas du Parc de Miribel-Jonage

Le texte ci-dessous résulte de notre participation à un groupe d'experts chargé de proposer des orientations pour l'aménagement du Parc de Miribel-Jonage aux portes mêmes du grand Lyon. Ces orientations ont été publiées, sous la signature collective du groupe des experts, en introduction aux actes d'un colloque franco-québécois organisé à Lyon en décembre 1993 à l'issue de la mission.³ Le préambule à ces propositions, rédigé par nos soins, avait d'abord une autre destination : il devait servir primitivement à mobiliser et à convaincre les décideurs

locaux (la ville de Lyon, la Communauté Urbaine du Grand Lyon, les Conseils Généraux des départements du Rhône et de l'Ain...) du bien fondé du financement des aménagements à réaliser sur cette zone. Les experts rédacteurs à qui avait été offert un voyage d'études auprès des administrations canadiennes plus expérimentées en la matière (Parc Canada, le Centre de la Biosphère et la Ville de Montréal, par ailleurs jumelée à celle de Lyon), étaient donc chargés tout à la fois de prendre en compte la réalité, naturelle et sociale, et fort complexe au demeurant, de l'espace physique en question, mais aussi de faire, sinon des propositions concrètes pour son aménagement, du moins de tracer les grandes lignes d'une philosophie de son « intégration » dans l'espace conceptuel de la ville : comment « faire rentrer » cette nature dans la ville sans la « dénaturer » ?

Préambule du rapport du groupe d'experts

Il y a près de 150 ans, sous le second Empire, toutes les grandes villes du monde industriel se remodelent profondément. Lyon connaît alors une intense activité d'urbanisme : annexion des communes périphériques, lancement de ponts, percement des grandes rues, édification des

3. « Orientations pour la mise en valeur du site de Miribel-Jonage », rapport du Groupe d'experts réunis par le Fonds Jacques Cartier à la demande du Conseil Général du Rhône (décembre 1992) in *Les paysages de l'eau aux portes de la ville*, (éd. J.-P. Bravard, A.-M. Laurent, J. Davallon et J. Bethemont), Lyon, Programme Rhône-Alpes de recherches en sciences humaines, 1996, pp. 3-56.

palais de la Bourse et du Commerce ainsi que de la gare de Perrache. C'est dans ce contexte qu'est créé, aux marges de la ville d'alors, le « Parc paysager de la Tête d'or » sur les rives du Rhône, en 1857. Ce devait être, sans conteste, l'une des réussites majeures du préfet-maire Claude-Marius Vaïsse.

Aujourd'hui, l'agglomération lyonnaise dans son ensemble a changé de dimension. Elle ambitionne de prendre toute sa place dans le concert des grandes villes européennes. Et c'est là qu'elle découvre, à sa porte même, l'île de Miribel-Jonage, un immense espace presque totalement vierge, atout considérable pour imaginer une autre « civilisation urbaine » pour le XXI^e siècle. Les temps en effet ont changé. L'heure n'est plus à l'extension démesurée des espaces urbains. Il convient avant tout d'aménager la ville avec intelligence afin d'améliorer la qualité de vie de tous les citoyens.

Portés par leur foi dans le progrès industriel, les aménageurs du milieu du XIX^e ont formé une ville dont nous sommes fiers aujourd'hui. Il n'est pas inutile de considérer ce qu'ils ont réalisé en n'oubliant pas de penser ce que de telles réalisations impliquaient de projections vers l'avenir.

Sur le plan de l'espace et des échelles, le nouveau parc urbain à créer serait à la grande agglomération lyonnaise d'aujourd'hui ce qu'était le parc de la Tête d'or par rapport au Lyon d'alors qui venait juste de s'annexer la commune de la Guillotière et qui, à ses limites, décidait d'aménager ces terrains hostiles et peu convoités. Soumis à l'action dynamique du Rhône, l'espace situé entre les chenaux changeants étaient faits d'une mosaïque de « taillis de médiocres pâtures et pièces de graviers ». Terrassements énormes et plantations en changeront complètement l'aspect. Ils en supprimeront aussi les « miasmes délétères ». La voie de chemin de fer Lyon-Genève jouxtait le nouveau parc, et le quartier des Brotteaux se préparait à un bel avenir résidentiel.

Le parc de la Tête d'or, à la création duquel contribuèrent plus de trois mille chômeurs de la soierie (c'était le temps de « l'assistance municipale »), a été conçu pour l'hygiène, la promenade publique, les loisirs et le calme.⁴ On parlait ainsi à l'époque mais le souci n'était guère différent : celui d'assurer aux nouvelles populations urbaines (y compris les « classes dangereuses »), un lieu pour une détente saine. Les jardins botaniques et le parc zoologique, à cette période d'engouement pour les « sciences naturelles », en proposant cette vision de la nature propre au XIX^e, participaient aussi à cette tentative de moralisation et d'éducation. Ne possédait-il pas une ferme et des vaches pour fournir du lait parfaitement pur à toutes les crèches de la ville de Lyon ?

Aujourd'hui, ce sont les voies du TGV et les axes autoroutiers qui enserrent le nouvel espace de Miribel-Jonage. Et déjà, sur les côtières du département de l'Ain et tout autour du site, on peut penser que la mise en valeur ne sera pas sans retombées positives.⁵ On le sait, l'approche de la nature a complètement changé aujourd'hui.

L'heure n'est plus à la maîtrise complète du fleuve, à la soumission totale de la nature, mais à une régulation douce qui le laisserait redynamiser l'écosystème fluvial. Le site de Miribel-Jonage conserve en effet un ensemble remarquable de formes fluviales rélictuelles (lônes, ripisylves, etc.) qui méritent d'être gérées de façon cohérente, compte tenu de la diversité et de l'originalité des milieux en présence typiques du système rhodanien. La flore et la faune sont à protéger in situ pour la joie des nouveaux observateurs de la nature. Les loisirs aussi se sont modifiés. La planche à voile a remplacé le canotage, ce canotage dont Bülher, le créateur du parc, demandait en 1859 qu'il soit facturé à l'heure « afin que la population ouvrière puisse profiter de ce plaisir les dimanches ». Les dimanches sont devenus des week-end, et les vacances estivales sont venues. Les banlieues ont remplacé les faubourgs, mais le besoin d'un espace libre aux portes de la ville est toujours le même pour les familles.

Y a-t-il des raisons d'être surpris de constater combien les analogies sont nombreuses ? Ce ne sont certes pas les mêmes temps qui se répètent, mais les situations qui nécessitent des prises de décisions : hier avec les grands parcs paysagers, il s'agissait d'accompagner la croissance urbaine, aujourd'hui, sous le nom « d'écologie urbaine »⁶, il s'agit d'inventer une autre façon d'être citoyen. A l'instar des grandes agglomérations du monde développé qui ont compris tout l'intérêt qu'il peut y avoir à maintenir et aménager des grands espaces « naturels » à leur proximité, celle de Lyon serait bien inspirée de ne pas laisser échapper une telle opportunité. Le parc des îles de Miribel serait un grand « nouveau parc urbain », et sans doute l'un des plus originaux d'Europe.

L'invention sociologique

L'auteur de ces lignes – le même donc que celui du présent article – sociologue de profession (et grand amateur de l'étude des préambules⁷) s'était risqué ici à en rédiger un ; qui a été aussitôt accepté par les experts des autres disciplines, hydrogéologues, écologues, aménageurs, composant le groupe de travail. Peut-il s'en faire maintenant le commentateur distancié sans avouer d'abord, et la petite tentation instrumentale qui a été la sienne à l'époque, et la satisfaction qui peut aller avec : se

4. CAUE, « Tête d'or : un parc d'exception par Denis Bülher », *PLI, bull. du Conseil D'architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement du Rhône*, Suppl. 6, 1992.

5. Le texte reproduit ici est celui, revu et corrigé, tel qu'il a été publié dans les actes du colloque. Nous avons écrit les choses un peu différemment : « Et déjà [...] les profits se profilent ».

6. Charte d'écologie urbaine du Grand Lyon, Agence d'Urbanisme de Lyon, 1992.

7. Cf., à propos du préambule de la Charte du Parc Naturel Régional du Pilat, « La parole d'un Parc », in *La parole de la Ville*, Presses Universitaires de Lyon, 1980, pp. 81-112.

faire croire que, peut-être, ce dispositif persuasif n'aura pas été pour rien dans la suite des événements ?

Mais il faut en dire sans doute davantage sur la géographie sociale des lieux. Le Parc de Miribel-Jonage, qui existe sous cette appellation depuis 1968, (géré par un syndicat mixte) n'était qu'une zone périphérique de loisir



Vue aérienne du site de Miribel-Jonage.

très vaguement aménagée dans sa partie la plus proche de la ville (lieux de baignade non surveillée dans des excavations issues d'anciennes carrières, quelques centres équestres et un bâtiment pour des activités sportives de plein-air), quand la majeure partie de cet espace ensermé entre l'ancien lit du Rhône et le canal de Jonage ressortait bien plutôt du genre indéfinissable qui voit se juxtaposer de l'agriculture résiduelle et du maraîchage, des carrières encore en activité, de la chasse et de la pêche, du vélo-tout-terrain et du jogging «sauvage», mais aussi du naturisme ou de la drague homosexuelle, de la «casse» de voiture et du nomadisme marginal sans compter toutes ces autres activités plus ou moins délictueuses inhérentes à ces espaces des confins⁸. Cette «zone», qualifiée de naturelle par les écologistes du campus universitaire tout proche de la Doua – et qui a constitué le terrain de travail de nombreux étudiants en écologie végétale dirigés par quelques uns des fondateurs et responsables de la FRAPNA (qui pendant longtemps aura son siège dans les locaux universitaires du même campus) – a été déclarée «zone inaltérable» par Michel Noir, Président de la Courly, dans la Charte d'Ecologie Urbaine éditée en 1992. Le responsable de cette décision est, sans conteste aucun, l'ancien directeur de la FRAPNA-Rhône devenu membre du cabinet du Président de la Courly en février 1991. Mais, et c'est là qu'intervient le sociologue (de conviction cette fois ?), cette zone est aussi toute proche des banlieues de l'Est lyonnais, celles-là mêmes qui, comme on dit, ont défrayé la chronique dans les années quatre-vingt. Elle est avant tout zone de loisir de ces enfants des ban-

lieues, que leurs instituteurs et les «structures d'aides sociales» amènent régulièrement ici dès les beaux jours. Mais elle est surtout zone dans laquelle les adolescents vont venir ensuite passer l'essentiel de leurs vacances. Zone aussi où les familles populaires (ou «en difficulté» comme on dit maintenant) viendront pique-niquer ou s'abreuver dans les diverses «guinguettes» hautes en couleurs dont le syndicat mixte de gestion n'a pas pu faire autrement que d'en «concéder» la gestion à des tenants appartenant aux différentes communautés ethniques des dites banlieues.⁹ Au yeux des «décideurs», un tel spectacle ne fait pas bien dans le «paysage».

Une manière de mettre de la nature dans la ville (ou d'intégrer celle que l'urbanisation enserme peu à peu) est de l'intégrer là où les problèmes sociaux s'expriment publiquement. Ce qui s'énonce concrètement, au nom de sa protection, en édictant que l'homme n'a pas à y mettre les pieds (sauf bien entendu quand ce sera aux fins de l'étude scientifique, ou de la contemplation respectueuse). Et il est indéniable qu'ici, sur le site de Miribel-Jonage, une telle dramatisation est présente qui exacerbe la dite opposition : les naturalistes protecteurs de la nature contre les utilisateurs populaires issus des banlieues toutes proches. Mais il y a aussi, bien heureusement, d'autres manières de procéder, qui laissent ouvert le champ pluriel des usages sociaux. En parlant de «nouveau parc naturel urbain» c'est à l'invention de ces nouvelles manières que nous voulions participer.

Des opérations pour « policer » la ville

Notre seconde « implication » dans l'invention de ces nouvelles manières a consisté à prononcer en ouverture à une manifestation organisée à Paris sous l'intitulé «L'arbre, la cité, le citoyen», une communication restée inédite jusqu'à ce jour à laquelle nous avons donné le titre suivant : *Les interventions végétalisantes dans la ville : des opérations pour la « policer »*. L'ambiguïté sur le point de savoir à quoi renvoyait le pronom «la» était bien évidemment tout à fait intentionnelle. En tant que telle, cette opération publique (une journée de décembre 1994 à Paris coorganisée par la Délégation Interministérielle à la Ville et l'Institut pour le Développement Forestier, avec un financement par le ministère de l'Environnement), témoigne assez de l'actualité de la question. Aussi suffira-t-il simplement, avant de reproduire l'intégralité de cette introduction à laquelle on a même voulu conserver son caractère oral

8. On pourra lire avec intérêt l'ouvrage *Entre ville et nature ; les espaces semi-naturels*, sous la direction de François Ost, Jean Rémy et Luc Van Campenhoudt, Bruxelles, Publications des Facultés universitaires de Saint-Louis, Bruxelles, Fondation du Roi Baudouin, 1994.

9. On relèvera au passage combien cette manière de faire participe du mode de gestion colonial cédant à quelques indigènes «musclés» le soin de faire la police auprès de leur frères.

ainsi que la première personne du singulier, de dire la commande qui nous avait été faite : à partir des matériaux fournis préalablement par un certain nombre des intervenants, et qui consistaient en des descriptifs d'opérations très diverses de végétalisation ou de paysagisme, ainsi que les très riches argumentaires associés, proposer quelques pistes pour structurer un débat animé par un journaliste professionnel.¹⁰

Ouverture d'une journée d'échange d'expériences

Très concrètement, les gens qui ont à intervenir sur le végétal dans la ville se voient, d'emblée, réduits à ne pouvoir le faire que sur des espaces, non seulement exigus mais aussi très contraints ; réduits à la portion congrue. Comme s'il leur était signifié que leur place ne pouvait être que résiduelle ou marginale. Ne sont-ils pas en effet les artisans de ce qui, dans cet univers artificialisé de la ville, n'a pas droit de cité, sauf à dose homéopathique ? Dans les opérations de réhabilitation notamment leurs interventions ne peuvent porter le plus souvent que sur les ainsi-nommés « espaces extérieurs », ce qui est à entendre aussi implicitement comme extérieurs à ceux où se situaient les « vrais » problèmes.

Le titre de cette journée : « L'arbre, la cité et le citoyen » est donc d'emblée problématique, qui consiste à prendre le contre-pied de cet état de fait. On sait qu'il va y être question d'expériences dans des villes différentes, et on peut supposer que leur réunion, organisée pour qu'elles s'y confrontent, vise aussi sans doute à ce qu'elles s'y confortent. En soi, la réunion elle-même participe de cette confortation puisqu'elle est déjà un acte de visibilité, de publicisation. Les deux instances qui en sont à l'initiative, en alliant leurs ressources, attestent de ce que pour elles deux – et même si leurs buts peuvent être différents – le problème vaut la peine d'être exposé publiquement. Chacune en espère sans doute également un bénéfice en retour. Il s'agit donc, me semble-t-il, d'une stratégie de « grandissement d'un objet ».

Le verdissement de la ville

Mais, si une rencontre comme celle-là peut avoir lieu – qui vient donc contredire ce que je disais plus haut sur le caractère problématique de sa tenue – c'est qu'un contexte global y est favorable. De quel contexte s'agit-il ? Dit très brutalement, le « verdissement » de la société oblige à reconsidérer la place exiguë qui, jusqu'à présent, était accordée à ce qui était vert dans la ville. Et libre à chacun d'entendre, soit au sens propre, soit au sens figuré, ce mot de « verdissement » que je viens d'employer. Pour moi, il va de soi, et sans aucune connotation dépréciative de ma part, que les deux sens y sont présents en même temps, puisque, dans la réalité sociale, je crois qu'il en va toujours ainsi. Je ne pense donc pas utile de développer ici ce que tout le monde

doit bien avoir présent à l'esprit, à savoir : la montée en puissance des représentations sociales écologico-environnementales et le poids grandissant qu'elles acquièrent pour venir modifier les cadres de l'action. Oikos est un mot grec qui veut dire habitat et il aurait été bien étonnant que ceux dont l'action concerne l'habitat des hommes – ne fusse, comme les jardiniers ou les paysagistes, que pour s'occuper de son entour végétal (ou de son « environnement ») – ne cherchent pas, dans cette conjoncture, à se l'approprier afin de reproblématiser leur action pour la rendre plus conforme aux nouvelles valeurs du temps.

Comment le font-ils ? C'est ce que nous allons voir, entre autre, au cours de cette journée. J'ai conçu cette courte introduction pour nous y préparer. Pour cela, j'ai travaillé à partir des documents relatifs aux diverses expériences qui m'ont été remis, mais aussi à partir de ceux que j'ai pu rassembler au cours d'autres travaux passés ou toujours en cours.

Du travail sur ces documents, je crois pouvoir tirer un constat que je commencerai par vous exposer et qui consiste en une typologie de ce que l'on pourrait appeler des « interventions végétalisantes » (et/ou de « verdisse-



Le Vieux Rhône.

ment »). Cette typologie ne concerne pas d'ailleurs que les dites interventions elles-mêmes mais aussi, bien entendu, les discours qui les accompagnent et qui les justifient, et sans lesquels elles n'auraient à proprement parler pas de sens. Autrement dit, il ne s'agira que de montrer, tout simplement, comment des pratiques construisent du sens.

On remarquera pour commencer, que ces « interventions végétalisantes » peuvent être ordonnées selon l'axe de leurs ambitions. Du côté des ambitions les plus res-

10. Roger Cans, du journal Le Monde.

treintes, on trouvera donc celles, de type adaptative, qui ne se reconnaissent pas d'autres possibilités de fait, que celles de verdir les espaces qui leur sont laissés. Qui ne remettent donc pas en cause le moins du monde le cadre qui leur est alloué ; pas seulement le cadre de l'étendue physique, mais le cadre problématique lui-même qui, vouant l'urbain à l'artificialité, ne peut tout juste que tolérer que du vivant puisse y trouver sa place. C'est le végétal utile ou fonctionnel : de l'ombre sur les parkings, le camouflage du béton, l'écran anti-bruit... Où l'on voit



Plage du Morlet, à Miribel-Jonage.

bien d'ailleurs combien ce rôle accordé est minime qui pourrait être satisfait par des ersatz : des arbres en plastique moins coûteux à entretenir, des pergolas en trompe l'œil... de la peinture verte quoi !

Assurément, ce temps est déjà bien passé. Dès que le végétal est vraiment pris en compte, c'est le vivant qui arrive avec lui, c'est à dire, notamment une autre temporalité. Pour autant, même le végétal vivant peut encore n'être pris en compte qu'à minima ; ce que j'appellerais « l'arbre en pot ». La ville s'offre des plantes vertes, elle fleurit ses ronds-points.¹¹ Ne parle-t-on pas du mobilier urbain ? Manière d'intégrer le végétal dans le décor. Mais pourtant, déjà, les discours qui accompagnent les interventions végétalisantes de ce type, toutes étriquées qu'elles continuent à être, élargissent les perspectives. Parce que le vivant exige des soins particuliers, en son nom il leur est possible, et souvent nécessaire, de pousser plus avant une problématique différente de celle du seul utilitarisme fonctionnel.

C'est à partir de là, semble-t-il, qu'une argumentation nouvelle peut prendre corps qui, dans la plupart des cas, va s'adosser à une reconsidération du rôle du végétal dans la ville à partir d'une relecture de la place qui a été la sienne dans l'histoire. On s'affranchit du seul point de vue de l'utilité quand on commence à s'interroger sur le sens des pratiques ; et, au premier chef, de celles qui nous ont précédé et dont les anciens arbres urbains portent le témoignage. Dans la ville moderne, il « reste » des parcs, des squares, des arbres d'alignement, et même,

peut-être, ici ou là, des « arbres de la liberté », voire des arbres classés. Des arbres qui attestent à leur façon d'une sorte de durée que la ville a pu oublier. Aussi en vient-on, de cette manière, à s'interroger sur le végétal en tant que signe. Et c'est à partir de ce moment que peut véritablement commencer le travail central de la métaphore, toujours présent quand il s'agit de produire du sens. Le sujet est immense, et, bien sûr, je ne pourrai que l'effleurer ici.

Notons tout de suite le paradoxe : l'arbre comme « signe de l'urbain » quand on était parti exactement du point de vue inverse. Nous avons donc déjà fait du chemin. Mais regardons de plus près en quoi l'arbre urbain peut être signe métaphorique d'urbanité :

tout simplement parce qu'il est ce dont la présence atteste de la qualité particulière de certains espaces publics urbains : les grands parcs, les squares, les aires de jeux pour les enfants, les arbres d'alignement le long des grands boulevards... Et donc, a contrario, et beaucoup plus gravement, comment il est ce dont l'absence de certains autres espaces de la ville témoignerait d'une moindre urbanité, ou, plutôt, d'une urbanité tellement

11. Notons au passage que les concours de « villages fleuris » existent depuis bien longtemps déjà sans qu'il ait été besoin « d'interventions végétalisantes ». Davantage qu'à la distinction campagne/ville à laquelle on pourrait référer cette différence pour l'expliquer, me semble plus pertinente une autre opposition : c'est aux particuliers qu'on en appelle dans le premier cas pour qu'ils soignent les entours de leur propriété privée au nom de l'usage paysager (et donc collectif) que pourront en avoir les autres (touristes essentiellement), au lieu que des urbains n'est attendu rien d'autre qu'une problématique « appropriation » de ce qui sera fait pour eux. A ce propos, les règlements d'usage de l'habitat social dressent-ils toujours autant d'obstacles – au nom de la sécurité – aux pratiques de fleurissements privatif des locataires ?

exacerbée ou paroxystique (la City à Londres, la cité de la Défense à Paris, ou aussi bien et surtout – ne sommes-nous pas ici invités à réfléchir par la Délégation Interministérielle à la Ville ? – les tristes « cités » des grandes périphéries), tellement mono-fonctionnelle qu'elle en serait rendue invivable. L'arbre, paradoxalement, est donc absent de ces quartiers de la ville qui s'appellent des « cités ».

La production végétale d'une continuité urbaine

A partir de là, la métaphore spatiale va pouvoir jouer à plein... non sans nous faire nous rapprocher dangereusement de cette illusion aussi forte qu'elle est répandue : si l'arbre ou le végétal est signe d'urbanité, eh bien « y a qu'à » en mettre à tous les endroits où cette urbanité fait défaut ! C'est le schème de la requalification des espaces et, surtout, celui de la continuité spatiale.

Je voudrais m'arrêter un moment sur ce thème de la continuité spatiale tant il m'a paru tenir une place importante dans les documents que j'ai pu consulter. En effet, dans le contexte de « verdissement » que j'évoquais au début, ce thème de la continuité est susceptible aujourd'hui de deux lectures parallèles. La première, qu'on qualifiera « d'urbano-socialisante » dit en substance « recomposons l'espace urbain par des continuités végétales (des coulées, des diagonales, des trames, des pénétrantes... vertes), et par là, on favorisera la continuité sociale c'est-à-dire la non-exclusion, l'intégration sociale, l'accrochage de ce qui est en périphérie avec le centre... ».¹² Dans cette lecture, l'arbre ou le végétal sont bien reconnus comme signe certes, mais c'est pour être traités d'une manière toujours utilitariste. Comme si les signes pouvaient être manipulés de la même façon que les choses ! Manière qui ne fonctionnera que pour ceux qui veulent bien faire semblant d'y croire et qui nous exposera sans doute à de cruelles déconvenues. Le « verdissement », qu'il obéisse à une stratégie du marketing vert de la part des collectivités territoriales ou à celle de l'illusion urbano-fonctionnaliste, est de même nature : n'est pas important pour lui, serais-je tenté de dire, la question de la « vraie nature » des arbres. Et d'ailleurs, cela ne se voit souvent que trop bien à cause de ces peuplements d'arbres qui sont tous du même âge et du même calibre ; des arbres industrialisés quoi !

Mais une seconde lecture se fait jour de plus en plus fortement, celle du « verdissement » bien entendu, (qui nous vient surtout de l'Allemagne et de sa tradition)¹³ et qui prétend parler au nom de cette « vraie nature ». Elle va toujours parler de cette continuité spatiale, mais en de tout autres termes. Ce dont il s'agit en effet pour elle, c'est de véritablement faire rentrer la nature dans la ville et, pour cela, de lui ménager des espaces de contiguïté suffisants afin que des micro écosystèmes puisse s'y reconstituer, que les espèces vivantes animales puissent y

circuler ; et cela pour que, en fin finale, les végétaux et les arbres puissent alors donner toute la mesure de leur bien-faisance à ceux qui auront su les respecter... Parfois même, c'est le thème de la non-segmentation des espaces nécessaire à la circulation de la faune en milieu rural qui se trouve transporté tel quel en milieu urbain. Nous en sommes rendus là à ce qu'on pourrait nommer « la lutte pour un changement radical de paradigme », mais qui déjà, dans certaines sphères de l'ainsi-nommée « écologie urbaine », a de plus en plus d'adeptes. Ici toutefois on peut se demander si le premier discours, de type « urbano-socialisant » qui parle de continuité spatiale du végétal comme métaphore en réponse à la ségrégation sociale aurait pu exister sans la montée en puissance de celui de l'écologie ? Ce qu'il y a de réjouissant avec les métaphores, c'est que, une fois mises en circulation, leurs auteurs sont bien en peine de pouvoir prétendre les contrôler.

Les valeurs du végétal

Mais pour avoir pris en considération le rôle de l'arbre en tant que signe d'urbanité de certains espaces, on n'a pas encore épuisé tout ce qu'il recèle de ressources métaphoriques. C'est l'invocation de la spécificité du rapport du vivant avec le temps qui semble la plus innovante. La longévité de l'arbre par exemple, et le fait que, traversant les âges, il témoigne aujourd'hui de ce que furent les valeurs d'hier ; et les modes aussi qui, par les essences privilégiées, datent si bien les différents quartiers de la ville, et les « signent » pour ainsi dire spatialement.

Mais, la caractéristique intrinsèque des être vivants, à savoir essentiellement le fait qu'ils vivent et qu'ils meurent, est une ressource encore bien plus grande encore pour la production de sens. Les arbres et les végétaux urbains, nous le savons bien, n'ont pas tous la même valeur symbolique. Les plus vieux, souvent, sont considérés comme les plus dignes de respect. N'est-ce pas pour cette raison que tant de riverains s'offusquent et se mobilisent quand il est question d'abattre un vieil arbre malade qui risque de tomber au prochain fort coup de vent ? C'est que le temps du vivant est un temps cyclique – le rythme des saisons y fonctionne comme une métaphore de la vie et de la mort ; et puis le végétal naît, croît, se développe, mais il peut être aussi malade, il vieillit et il meurt... – et c'est pour cette raison que

12. On pourra se référer à ce sujet à notre étude : Micoud A., Roux J., *L'architecture en procès de réhabilitation. Réflexion sur l'appropriation sociale des traditions constructives*. Pour le Ministère de l'Équipement, Direction de la Construction, 22 p., oct. 1993. Ce travail a donné lieu récemment à une publication, in *Annales de la Recherche urbaine*, n° 72, sept. 1996, pp. 136-143.

13. Sait-on que « pluie acide » se traduit en allemand par « mort des forêts », ce qui n'est pas peu dire dans une tradition où l'arbre et la forêt tiennent une si grande place ? cf. Roqueplo Ph., *Pluies acides ; une menace pour l'Europe*, Paris, Économica, 1991.

l'arbre est si propice à tant d'identifications anthropomorphiques. On n'en finirait pas de citer tous les discours qui jouent de cette stratégie-là du grandissement de l'objet – jusqu'aux allégories les plus échevelées de la « régénération vitaliste », depuis « l'arbre de vie » jusqu'aux multiples métaphores sur les racines de nos mémoires ou de nos identités. Le grandissement de l'objet s'égaré parfois jusque dans la grandiloquence. Quand, comme ce mot l'indique, le « grand parler », tout occuper à grandir son objet, perd quelque peu le sens de la mesure. « Alors s'élève l'arbre, à la cime du vivant » peut-on lire dans un récent numéro de la revue Géo consacré aux arbres.

La réintroduction du temps du vivant, entend-on dire de plus en plus souvent, n'est-elle pas simplement ce qui vient signer, avec la reconnaissance d'un autre temps que celui de la maîtrise, le retour à une nouvelle modestie ? A moins que, et c'est plutôt cette interprétation qui a ma préférence, avec les nouvelles techniques de « génie écologique urbain », on parvienne de plus à plus à étendre cette maîtrise à ce qui, jusqu'à présent, témoignait d'une certaine capacité de résistance aux normes de l'industrie ? Jusqu'à ce que les perfectionnement de l'art humain rendent indistincts le naturel et l'artifice.

Signalons encore un autre point, essentiel à mon avis dans cette perspective : l'importance accordée dans toutes les expériences aux efforts à faire s'agissant de la « sensibilisation », avec cette attention si insistante envers le public des enfants. Combien, déjà, d'opérations « un arbre, un enfant » ? La mise en place de nouvelles valeurs se voit surtout aux efforts qui sont déployés pour qu'elles soient « appropriées » par les publics auxquels on les destine. Ainsi les jardiniers de la ville sont-ils faits instituteurs. Mais n'est-il pas aussi question de transformer certains agriculteurs en jardiniers de la nature (à la périphérie des villes notamment) ? Par delà les débats auxquels pourraient nous conduire les considérations sur les changements du rapport à la nature dont ces pratiques témoignent, on peut y voir combien les « interventions végétalisantes » sont tout autant pratiques culturelles que naturelles.

Les valeurs urbaines du « vivre ensemble »

En conclusion, je dirai que j'ai voulu essayer de montrer rapidement quels étaient les différents thèmes disponibles pour toutes les stratégies de « grandissement » de cet objet : le végétal et l'arbre dans la ville. Du végétal fonctionnel au végétal signe et, à partir de là, une nouvelle fonctionnalité écológico-culturelle qui rêverait de changer le cadre de vie en travaillant seulement sur le végétal. Sachons nous garder des utopies vertes. Ou plutôt, prenons dans les utopies ce qu'elles ont de force critique – ici celle de l'artificialisation au détriment de la vie – mais méfions-nous des idéologies qu'elles recèlent, à savoir, dans le cas présent, la croyance que l'action sur les signes pour les rendre consensuels (y compris par les

techniques « d'appropriation par les habitants ») peut suffire à faire une politique du « vivre ensemble » qui, ai-je besoin de le rappeler, exige sans doute bien d'autres changements plus coûteux.

Reste toutefois un dernier point : je n'ai pas parlé des acteurs. Or, si comme j'ai essayé de le montrer, les stratégies de grandissement font toujours appel à des pratiques symboliques (donner du sens aux choses), elles impliquent toujours également le recours à des pratiques institutionnelles (entraîner d'autres partenaires à faire leurs représentations nouvelles). Il me semble – et la qualité des initiateurs de cette journée ne peut que le confirmer – qu'aujourd'hui, faire rentrer la nature dans la ville, participe de cette représentation nouvelle qui laisse accroire que par là on pourrait la « policer ». Non pas tant « policer » la nature, cela va sans dire, serait-elle donnée à voir comme la plus « sauvage » qui soit, mais bien « policer » la ville elle-même. C'est-à-dire la faire à nouveau redevenir une ville urbaine (au sens de pleine « d'urbanité »), en chasser le « sauvage » qui fait peur, le « sauvage » de la désintégration sociale ou des explosions urbaines. L'arbre et le végétal peuvent-ils y suffire ? J'ai quelque peine à y croire. A moins que, à ces occasions-là, de revégétalisation, de verdissement ou de réhabilitation, et pourquoi ne serait-ce pas le cas, il soit fait appel aux valeurs urbaines précisément, le débat, l'écoute mutuelle, le respect des valeurs de l'autre, en bref celles qui font qu'une ville peut être une cité.

Retour à la question « ville/nature ».

Les deux textes-documents ci-dessus sont de circonstance. Le premier pointe une situation dans laquelle la ville se préoccupe d'étendre son système de sens à ce qui n'est pas elle, la nature, au risque d'en faire disparaître l'altérité – cette même altérité par rapport à laquelle elle se définit de plus en plus. Le second, symétriquement, témoigne des efforts que mettent en œuvre les tenants de la nature pour convaincre la ville des bienfaits dont celle-ci pourrait bénéficier quand elle accepterait de l'accueillir en son sein même. Ces deux cas attestent donc d'une même mise en question : qu'en est-il de la ville, lieu par excellence de l'habitat des humains, par rapport à la nature ? Et réciproquement, qu'en est-il donc de la nature, qui se trouve ainsi définie comme lieu de l'absence de l'homme ?

Deux indices plus précis montrent s'il en était encore besoin les apories inhérentes à ce type de mise en question. Le premier est révélé par la dernière phrase, emphatique à souhait, du préambule cité plus haut. L'originalité appelée de nos vœux est celle qui attend les mots qui l'inaugureront : comment appeler un nouveau parc que l'on veut à la fois public et naturel ? Le second se tient dans l'insigne contradiction qu'il y a dans l'immense recours nécessaire à tout l'artifice humain pour parvenir à implanter – summum de la végétalisation –

des arbres de trente ans d'âge au cœur de la Grande Bibliothèque à Paris. La durée (dont le vivant est un sémiophore) n'est pas un problème, on peut aujourd'hui la transporter.¹⁴

Les « parcs et les jardins » sont, au cœur même de la ville bourgeoise et industrielle, des témoins d'un autre régime de sens, féodal en l'occurrence comme le mot de *parc* en garde la trace sémantique.¹⁵ Il y eut bien sûr, contemporains de la nouvelle modernité républicaine, des « parcs publics » qui étaient déjà une première réinterprétation de la dite tradition. Non plus signe du somptuaire inaccessible, mais univers complet de toutes les espèces vivantes offert à la connaissance encyclopédique de tous les honnêtes hommes (dans la seule mesure des possibilités techniques d'alors de les acclimater) et aussi, déjà, espaces vitaux au regard des exigences de la santé des travailleurs urbains.¹⁶ Ainsi, déjà de deux manières différentes, la ville a su se redéfinir par rapport à son autre. Aux « grands » dont la légitimité venait du sang et de la lignée, elle accordait une étendue propre, celle d'une nature gratuite. Après que ceux-ci aient été décapités, le peuple des égaux ne s'est pas seulement réapproprié publiquement, dans les villes, ce dont il était privé. Il en a changé le sens. La nature des parcs est devenue cette étendue autre (en tant que signe d'une ouverture au monde entier) offerte à la ville comme ressource pour sa connaissance et tout uniment pour son industrie.¹⁷

La ville (en tant qu'*établissement humain* selon la terminologie aujourd'hui devenue onusienne) est présentement en train d'inventer une troisième manière de se redéfinir par rapport à son autre qu'est la « nature ». Et cette figure ne pourra s'établir durablement que pour autant que les citadins auront l'intelligence complète de cette histoire (tout à la fois féodale et républicaine, traditionnelle et moderne). Laquelle « histoire » n'est jamais – sur le plan épistémologique – que le résultat du travail social et culturel permettant de symboliser la durée qui la surplombe.

Le fond de la tradition sur laquelle peut être édiflée une figure nouvelle – celle dont les prémisses sont peut-être déjà contenus dans l'expression « écologie urbaine »¹⁸ – est celui qui devra réunir et subsumer les deux ressources symboliques de la lignée végétale naturelle et de l'espace public social urbain : c'est-à-dire tenir ensemble les deux principes de légitimité posés pourtant comme contradictoires, de la durée et de l'utilité. Les deux notions-slogan du patrimoine et du développement durable commencent déjà, à notre avis, à satisfaire à cette exigence qui subordonne l'exploitation de tout ce qui se tient sous le soleil à sa reproductibilité dans le temps. Et qui bientôt aura sans doute le gène pour emblème en ce qu'en lui se concentre et la matière et l'information, et l'étendue et la durée.

Loin d'être réductible à un effet de mode, le succès de ces deux notions ne fait qu'attester de l'existence d'un possible pratique. Si les ressources naturelles tradition-

nelles sont épuisables (ces « ressources naturelles » que l'on redécouvre aujourd'hui comme n'étant jamais que du vivant fossilisé), il n'en ira pas de même quand on aura réussi à développer le génie des ressources naturelles *vivantes*. Or ce temps, du génie écologique donc ou de « l'industrialisation » du vivant, est déjà là. Même s'il cherche encore les mots pour se dire, dans des formules qui en même temps exècrent la science et en appellent



Biodôme de Montréal : Saint-Laurent marin.

avec ferveur à une nouvelle (l'écologie), il est manifeste que la Vie est son nouveau référent majeur.

Le thème de « la nature dans la ville » signe l'émergence d'un nouveau rapport symbolique à la durée, lequel, inmanquablement, entraîne à une redéfinition de la ville comme sujet politique, c'est-à-dire comme devant répondre, en tant que lieu des humains, de sa responsabilité (et donc de la leur) au regard de ce qui n'est pas elle : la biosphère. La ville, c'est-à-dire les humains-

14. Il nous vient ici cet autre exemple, excellemment analysé par Bertrand Hervieu (*Les champs du possible*, Paris, François Bourin, 1993, p. 12), de la Fête de la Moisson sur les Champs-Élysées organisée par le CNJA à Paris le 24 juin 1990 (voulue comme célébration de l'éternel travail paysan) et qui ne fut possible que grâce aux techniques les plus évoluées de la culture hors-sol et hors-temps (du blé porté à mûrissement sur mille palettes sous les serres de Montesson, Yvelines, et transporté de nuit par quatre cents camions).

15. Nous avons déjà pointé ce fait juridico-linguistique à propos des Parcs Naturels Régionaux (et aussi celui des autres termes qui y étaient associés, charte, octroi, privilège) cf. « La parole d'un Parc » *op. cit.*

16. Cf. *Claquemurer pour ainsi dire tout l'univers. La mise en exposition* (sous la dir. de Jean Davallon), Éd. du Centre Georges-Pompidou, Paris, CCI, 1986.

17. Les grands parcs botaniques et zoologiques sont contemporains des développements scientifiques de l'agronomie et de l'apparition de la zootechnique.

18. Pour un approfondissement de cette thèse, on se permet de renvoyer le lecteur à notre article « Écologie urbaine : nouvelles scènes d'énonciation ? » in *Écologie Politique*, n° 17, été 1996, pp. 31-43.

urbains, ne sera durable qu'à la mesure de sa capacité à gérer (on ne dit plus exploiter) non plus la nature, mais cette biosphère qui est le nouveau nom du globe terrestre.¹⁹

Un des plus récents parcs urbains naturels – qu'en tant que membre de la mission évoquée plus haut il nous a été donné l'occasion de visiter – est le Biodôme de Montréal. Sous la coupole du vélodrome resté des jeux olympiques de 1976, sont reconstitués quatre écosystèmes complets avec leurs animaux, leur flore et leur climat (que le visiteur «éprouve» donc dans son corps suant ou réfrigéré!). Un tel équipement ne désemplit pas de visiteurs qui viennent du monde entier. Mais, le statut «d'expert» nous a valu une expérience extraordinaire qui n'est pas donnée au commun des mortels : celle de pouvoir visiter «l'usine» souterraine sans laquelle un tel dispositif ne pourrait fonctionner. Merveille de techniques et de soins, il nous a semblé que cette usine pouvait préfigurer ce

qu'on appelle le développement durable : donner à voir au cœur même de la ville des sociétés développées, pour l'édification de ces résidents du monde, le spectacle d'une nature magnifiée, la Biodiversité d'une Vie exubérante, dans le même temps que, dans les coulisses – entendez aussi dans le Sud – elle est, pratiquement, mise en coupe réglée.

Le parc n'est plus dans la ville, c'est l'urbain-humain qui est dans le jardin de la Terre. Et qui est appelé à en être le garant responsable. Non plus devant Dieu, mais devant les générations futures. Acceptera-t-il pour autant d'abolir ses privilèges ?

André Micoud

19. On pourra se reporter sur ce dernier point aux multiples productions publiées à l'occasion de la rencontre internationale en 1996 à Istanbul sur le thème des « Villes durables ».

> **André Micoud**, sociologue, est directeur de recherches au Centre National de la Recherche Scientifique au CRESAL à Saint-Étienne. Il a publié aux Presses du CNRS un ouvrage collectif, *Des hauts-lieux ; la construction sociale de l'exemplarité* (1990). Ses publications récentes portent notamment sur les usages sociaux de la notion de patrimoine : « *Du patrimoine naturel de l'humanité considéré comme un symptôme* », in *Droit et Société*, n° 30-31, 1995, et « *Le Bien Commun des patrimoines* » in *Patrimoine culturel, patrimoine naturel, La Documentation Française*, 1995. Il a également publié la postface de l'ouvrage référencé dans le présent article, *Les paysages de l'eau aux portes de la ville*, op. cit. pp. 319-327.